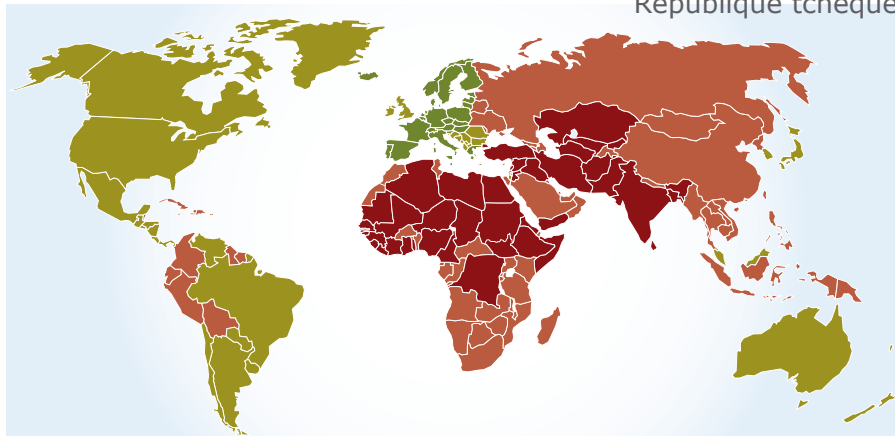


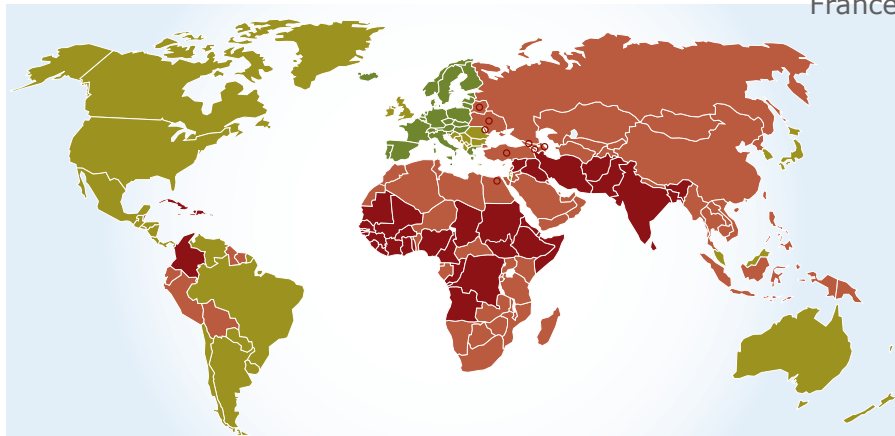
L'usage du VTA (visa de transit aéroportuaire) pour lutter contre l'immigration « clandestine » diffère selon les États membres

République tchèque



Depuis 2009, le Maroc a été retiré de la liste dont les ressortissants sont soumis à l'obligation de VTA.

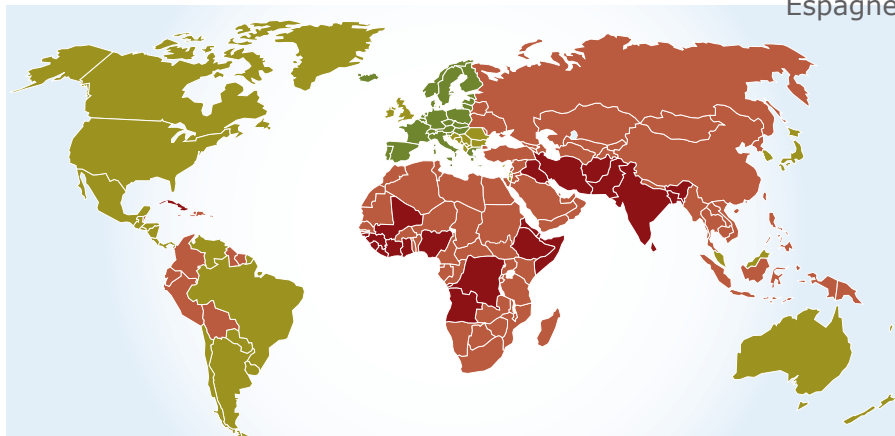
France



Depuis 2009, l'Albanie, la Libye et l'Égypte ont été retirées de la liste dont les ressortissants sont soumis à l'obligation de VTA.

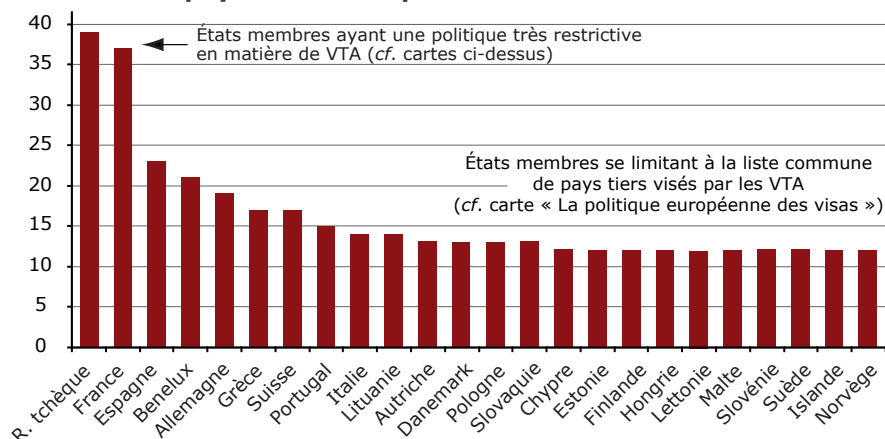
- Russes soumis à l'obligation de VTA lorsqu'ils transitent par la France et proviennent d'un aéroport situé en Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Ukraine, Biélorussie, Moldavie, Turquie ou Égypte. Cette méthode avait été mise en place à partir de 2008 mais elle a été censurée ultérieurement par le Conseil d'État.

Espagne



■ Espace Schengen
■ Pays dont les ressortissants sont exemptés de visa
■ Pays dont les ressortissants sont soumis à l'obligation de visa « Schengen » et . . .
■ . . . de visa de transit aéroportuaire (VTA)

Nombre de pays tiers visés par les VTA selon les États membres



Source : Office des étrangers (Belgique) : www.dofi.fgov.be/ (consulté en janvier 2012).